

# BILAN

# A.L.M.A.

## Appui au Logement des Majeurs protégés en Auvergne-Rhône-Alpes



SOLIHA, une expertise au service  
des particuliers  
et des collectivités territoriales

Crédit PHOTO • © SOLIHA Auvergne-Rhône-Alpes • février 2023

UNION RÉGIONALE  
**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT  
AUVERGNE - RHÔNE-ALPES



89%

Dispose de revenus inférieurs au SMIC

47%

Sont agés de plus de 60 ans

63%

Vivent à domicile

## OBJECTIF DU PROJET A.L.M.A.

### AMELIORER LES CONDITIONS DE LOGEMENT DES MAJEURS PROTÉGÉS DE LA RÉGION

Suite à une étude des besoins menée par SOLIHA en 2021, le projet A.L.M.A. - Appui au Logement des Majeurs protégés en Auvergne Rhône-Alpes, a été lancé. Il cible les majeurs protégés de la région et se propose de favoriser l'accès aux droits en matière de logement.

Avec A.L.M.A., SOLIHA souhaite renforcer l'accompagnement des majeurs protégés via 3 axes d'action complémentaires.

## AXES D'INTERVENTION

1

### SOUTIEN AUX MANDATAIRES JUDICIAIRES À LA PROTECTION DES MAJEURS DANS LES PROBLÉMATIQUES LIÉES À L'HABITAT

Mise en place de partenariats entre les SOLIHA et les associations mandataires.

2

### INFORMATION DES MANDATAIRES PROFESSIONNELS ASSOCIATIFS SUR LES DISPOSITIFS LIÉS AU LOGEMENT

Organisation d'une séance collective d'information des professionnels par département.

3

### SENSIBILISATION DES TUTEURS FAMILIAUX SUR LES DISPOSITIFS LIÉS AU LOGEMENT

Organisation d'une séance collective d'information par département sur 6 départements de la région.

## ILS NOUS SOUTIENNENT



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)



AG2R LA MONDIALE

## EN PARTENARIAT AVEC



# ZOOM - AXE 1 DU PROJET SOUTIEN AUX MANDATAIRES JUDICIAIRES À LA PROTECTION DES MAJEURS DANS LES PROBLÉMATIQUES LIÉES À L'HABITAT



**L'action vise à renforcer les partenariats et l'interconnaissance entre les associations SOLIHA et les associations mandataires en Auvergne-Rhône-Alpes.**

## Etapes de l'action :



- Capitalisation des partenariats existants ;
- Echanges avec les services mandataires pour préciser leurs besoins ;
- Réflexion mutualisée régionalement pour établir une trame de convention ;
- Adaptation et tissage de partenariats locaux.

**Contenu du partenariat :** présentation des activités respectives, diagnostic conseils d'aide à la décision, sujets de coopération, etc.

**Difficulté :** coût du diagnostic à porter par le majeur protégé en l'absence de prise en charge dans le cadre de dispositifs ; difficulté des mandataires à porter ensuite le montage et la mise en œuvre du projet de travaux.

## 14 nouveaux partenariats

### Partenaires par département :

**Ain** - ATMP 01 et UDAF 01

**Allier** - UDAF 03

**Ardèche**

**Cantal** - UDAF 15

**Drôme** - UDAF 26, ATMP 26 et PARI

**Haute-Loire** - AT 43

**Haute-Savoie** - UDAF 74

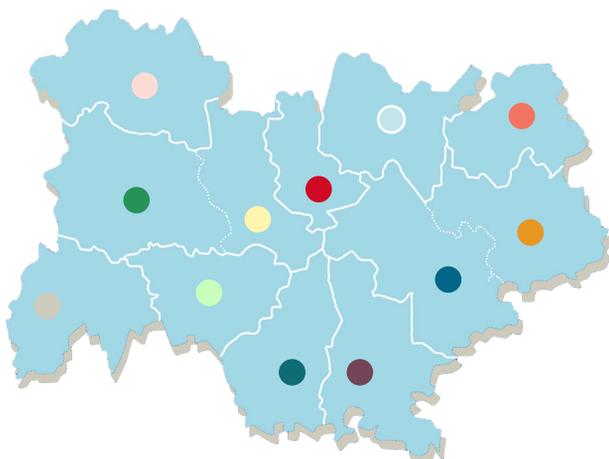
**Isère** - Sainte-Agnès

**Loire**

**Rhône** - ASSTRA et Vie & Tutelle

**Savoie** - UDAF 73

**Puy-de-Dôme** - Croix Marine Auvergne



# ACCOMPAGNEMENTS DES MAJEURS PROTÉGÉS

Le projet A.L.M.A. a permis de favoriser l'interconnaissance entre les associations SOLIHA et les associations mandataires, qui ne se connaissaient souvent que partiellement. Les associations mandataires sont satisfaites de pouvoir s'appuyer sur l'expertise de SOLIHA et reconnaissent la complémentarité des actions respectives. Le rôle de tiers de confiance avec un avis neutre facilite également la prise de décision et l'adhésion du ménage. À l'inverse le projet a permis à SOLIHA de mieux comprendre le cadre d'intervention des mandataires judiciaires et le public des majeurs protégés.

**Plus de 120 majeurs protégés accompagnés (2023- début 2024):**

**- Dont 75% dans le cadre de l'accompagnement SOLIHA dans les dispositifs existants :**



**45%** pour l'adaptation du logement à la perte d'autonomie



**33%** pour la sortie d'habitat indigne



**22%** pour la rénovation énergétique

**- 25% dans le cadre d'un diagnostic global spécifique à la convention de partenariat, majoritairement sur des biens vacants.**



**ZOOM :**  
SOLIHA Drôme – UDAF 26



**SOLIHA Drôme et l'UDAF 26 sont des partenaires historiques.**

Le projet A.L.M.A. a permis de repenser la collaboration et a impacté le nombre de sollicitations annuelles :

- 4 fois plus de diagnostics globaux au moment de la mise sous tutelle (28 actuellement contre 6 auparavant) ;
- 2 fois plus d'orientations liées à l'habitat indigne (9 actuellement contre 4 auparavant).

« L'étendue des missions des mandataires, la technicité du secteur du logement, la multiplicité des aides, ne permettent pas toujours aux mandataires d'avoir le temps et l'expertise pour traiter au mieux les questions liées au logement. Pouvoir s'appuyer sur un partenaire tel que SOLIHA, c'est gagner du temps et mieux appréhender cette thématique. »

Anne-Aymone CRASTES, Directrice ASTRA



**Convention de partenariat entre la Fédération SOLIHA et l'UNAF.**



Projet cité en tant que fiche action pour l'axe d'orientation et de travail « Renforcer les partenariats et l'interconnaissance » dans le Schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales 2024-2028 de la DREETS Auvergne-Rhône-Alpes.

# ZOOM - AXE 2 DU PROJET INFORMATION DES MANDATAIRES PROFESSIONNELS SUR LES DISPOSITIFS LIÉS AU LOGEMENT



**L'action vise à informer les services mandataires judiciaires à la protection des majeurs en Auvergne-Rhône-Alpes sur les dispositifs d'amélioration de l'habitat.**



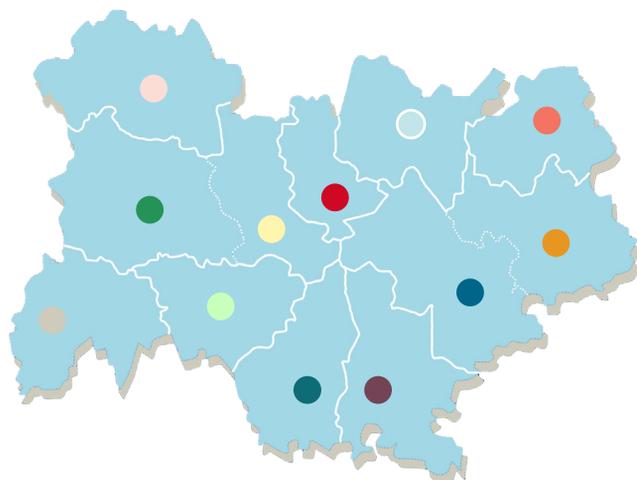
## Etapes de l'action :

- Échanges avec les réseaux régionaux des services mandataires pour préciser les besoins ;
- Réalisation mutualisée des supports pédagogiques puis adaptés localement ;
- Mise en place de séances d'information.

**Thématiques abordées :** rénovation énergétique, adaptation du logement à la perte d'autonomie, lutte contre l'habitat indigne, gestion locative sociale, accompagnement social des personnes.

**Contenu des séances d'information organisées :** types de travaux, notions/règlementation, dispositifs existants, aides mobilisables, accompagnements possibles, exemples de cas, etc.

## 337 mandataires informés



### Nombre de participants par département :

Ain	95*
Allier	50
Ardèche	8
Cantal	12
Drôme	118*
Haute-Loire	
Haute-Savoie	5
Isère	
Loire	13
Rhône	13
Savoie	14*
Puy-de-Dôme	9

\* Plusieurs séances distinctes



### Les raisons de leurs participations

- **86% Connaitre l'action de SOLIHA ;**
- **69% Connaitre les aides financières mobilisables ;**
- **68% Connaitre les moyens d'agir pour améliorer le logement.**

### Thématiques qui les intéressent

- **84 %** Adaptation à la perte d'autonomie ;
- **75 %** Lutte contre l'habitat indigne ;
- **70 %** Rénovation énergétique ;
- **64 %** Accès au logement.

**39% des participants aux séances n'avaient jamais fait appel à SOLIHA auparavant.**

# SATISFACTION DES MANDATAIRES ASSOCIATIFS

Un questionnaire a été rempli par certains participants, avant et après chaque séance d'information.



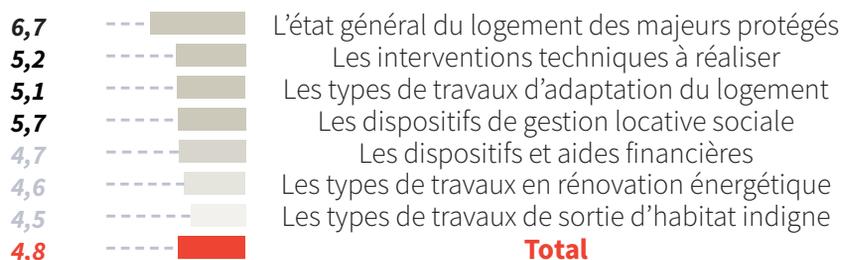
**4,47/ 5**  
Note moyenne  
des participants



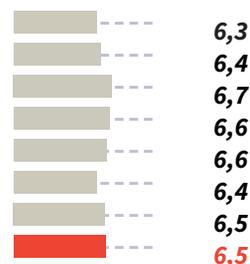
**100%**  
des participants  
estiment connaître  
SOLIHA  
et pouvoir le solliciter  
si besoin

Sur une échelle de 1 à 10, les mandataires ont estimé connaître :

Avant la séance :



Après la séance :



Soit une augmentation de leurs connaissances de 27%



**Quiz sur les connaissances autour du logement :**

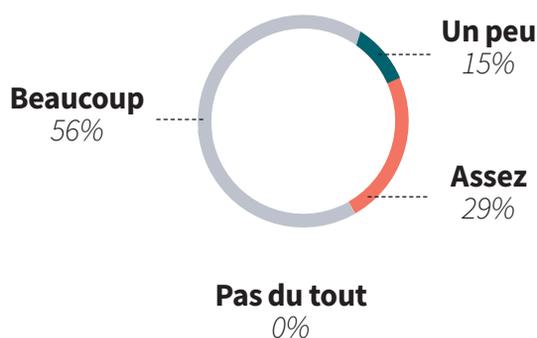
Avant la séance : 37% de bonnes réponses

Après la séance : 73% de bonnes réponses

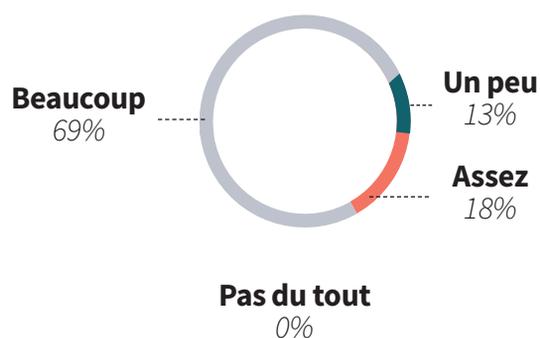


**+36%**  
de bonnes  
réponses

Les participants estiment  
que leurs connaissances  
se sont améliorées :



Les participants estiment pouvoir mieux  
accompagner un majeur protégé  
en matière de logement :



**84 %** des participants pensent solliciter SOLIHA après la séance.

# ZOOM - AXE 3 DU PROJET

## INFORMATION DES MANDATAIRES INDIVIDUELS ET TUTEURS FAMILIAUX SUR LES DISPOSITIFS LIÉS AU LOGEMENT



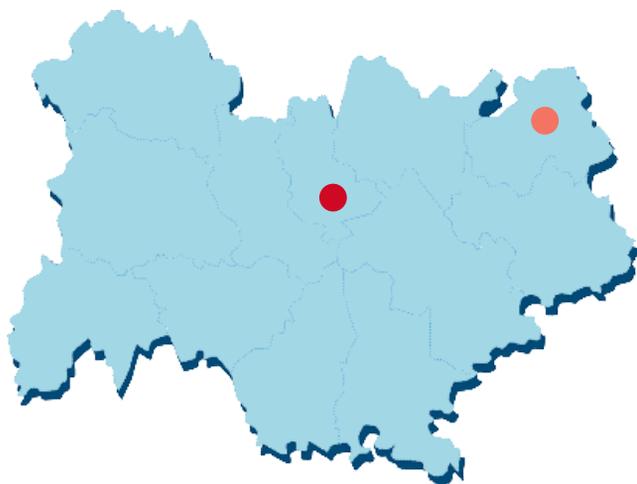
Cet axe d'action complémentaire vise à l'organisation de plusieurs séances d'information collectives par département à destination des tuteurs familiaux, sur quelques départements de la région. Au regard des difficultés à mobiliser ce public, les séances ont été ouvertes aux mandataires individuels.



### Étapes de l'action :

- Rencontre avec les ISTF (Services d'Information aux Tuteurs Familiaux) pour comprendre les pratiques et cadrer le format ;
- Mobilisation des participants avec l'appui des relais ISTF et FMJIRA (Fédération des Mandataires Judiciaires Indépendant Rhône-Alpes).

### 14 mandataires individuels informés



### Nombre de participants par département :

● Haute-Savoie	6
● Rhône	8



# SATISFACTION DES MANDATAIRES INDIVIDUELS ET TUTEURS FAMILIAUX



**4,55/ 5**  
Note moyenne  
des participants

Un questionnaire a été rempli par les participants,  
après chaque séance d'information.

## Après la séance, sur une échelle de 1 à 10 les participants ont estimé connaître :

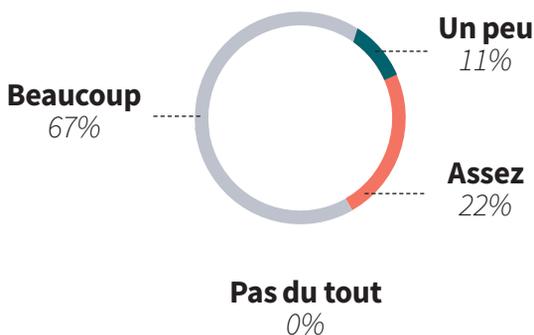
L'état général du logement des majeurs protégés	6,3
Les interventions techniques à réaliser	6,4
Les types de travaux d'adaptation du logement	6,7
Les dispositifs de gestion locative sociale	6,6
Les dispositifs et aides financières	6,6
Les types de travaux en rénovation énergétique	6,4
Les types de travaux de sortie d'habitat indigne	6,5
<b>Total</b>	<b>6,5</b>

**100%**  
des participants  
estiment connaître  
SOLIHA  
et pouvoir le solliciter  
si besoin

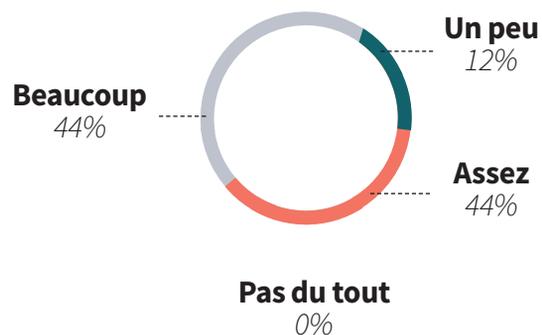
## Les participants ont découvert et appréciés les informations sur :

- **24 %** l'accompagnement SOLIHA sur le volet adaptation du logement ;
- **22 %** l'accompagnement SOLIHA sur le volet lutte contre habitat indigne ;
- **19 %** les aides financières ;
- **19 %** les exemples de projets de travaux ;
- **16 %** l'accompagnement SOLIHA sur le volet rénovation énergétique.

### Les participants estiment que leurs connaissances se sont améliorées :



### Les participants estiment pouvoir mieux accompagner un majeur protégé en matière de logement :



### 100 % des participants pensent, et pensent « peut-être », solliciter SOLIHA après la séance :

- 39% adaptation à la perte d'autonomie ;
- 22% rénovation énergétique ;
- 22% gestion locative sociale ;
- 17% lutte contre l'habitat indigne.